

# PROPOSITION D'ETUDE DE FAISABILITE ET ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'UN CENTRE DE SANTÉ A CAPVERN (65)



**TABLE DES MATIERES**

**L'OBJET DE LA PROPOSITION ..... 3**

**CONTEXTE NATIONAL : TRANSFORMATION DU SYSTEME DE SOINS PRIMAIRES ..... 3**

LES EFFECTIFS DE MEDECINS GENERALISTES EN BAISSSE JUSQU'EN 2030 ..... 3

L'INTENSIFICATION DES BESOINS DE SOINS DE PROXIMITE COORDONNES LIEE AUX MALADIES CHRONIQUES ET A L'AGE..... 3

MODES D'EXERCICE PROFESSIONNELS ET EQUILIBRES VIE PRIVE / VIE PROFESSIONNELLE..... 4

LA GENERALISATION DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNE..... 4

**CONTEXTE LOCAL ..... 5**

**PRESENTATION DE LA FABRIQUE DES CENTRES DE SANTE (FABCDS). ..... 6**

PRESENTATION DES INTERVENANTS SUR LE PROJET ..... 7

**EXPOSE DE LA PROPOSITION ..... 7**

REUNION DE CADRAGE DE LA MISSION..... 8

PILOTAGE DE L'ETUDE ..... 8

ETUDE DE FAISABILITE (LOT 1) ..... 8

*Définition des centres de santé..... 8*

*Définition d'une hypothèse de travail..... 8*

*Portage juridique et modele economique ..... 9*

*Développements des ressources humaines ..... 9*

DEVELOPPEMENT DU PROJET DE CENTRE DE SANTE (LOT 2)..... 9

*Projet de santé..... 9*

*Développements techniques..... 10*

DEPLOIEMENT DU CENTRE DE SANTE (LOT 3) ..... 10

LIVRABLES ET CALENDRIER ..... 10

**PROPOSITION CHIFFREE ..... 11**

CALIBRAGE DE L'ETUDE..... 11

MONTANT DE LA PRESTATION ..... 12

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT ..... 12

FACTURATION..... 12

**REFERENCES ..... 13**

## L'OBJET DE LA PROPOSITION

**La présente proposition porte sur l'accompagnement de la commune Capvern, dans les Hautes Pyrénées, en région Occitanie, pour l'ensemble des étapes nécessaires à la création d'un centre municipal de santé répartis en 2 lots avec d'une part la faisabilité économique et organisationnelle d'autre part le cas échéant les étapes nécessaires à la création du centre de santé.**

Face à la réduction nationale de l'offre de soins ambulatoire du territoire, la Commune de Capvern où sont installées des thermes, se trouve confronté à une difficulté locale pour répondre aux besoins de sa population majorée par l'arrivée saisonnière de curistes aux thermes et à la Maison des Enfants Diététique et Thermale.

Une réunion s'est tenue le 3 mars, en présence du maire Monsieur Jean-Paul Laran, de deux de ses adjoints, Mme Fabienne Royo et M Pascal Lachaud, Mme Laurence Dulac la directrice des thermes, de trois professionnels de santé de la CPTS, le Dr Camille Viguié présidente, Margot Bion kinésithérapeute et Christophe Muse infirmier.

Les professionnels de santé de la CPTS, notamment sa présidente, ont insisté auprès des élus locaux pour qu'une solution rapide soit mise en place sous peine d'avoir un départ accéléré des professionnels du territoire

## CONTEXTE NATIONAL : TRANSFORMATION DU SYSTEME DE SOINS PRIMAIRES

### LES EFFECTIFS DE MEDECINS GENERALISTES EN BAISSSE JUSQU'EN 2030

Les projections de la DREES (Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques), une des directions de l'administration centrale des ministères sociaux, indiquent que les effectifs de médecins généralistes vont poursuivre leur diminution jusqu'en 2030. Courant 2022, 32 % de la population médicale avait plus de 60 ans.

Au total, nous assistons à une diminution de la densité médicale de proximité. En 2017 nous avions une densité de 8,8 Médecins Généralistes pour 10 000 habitants, nous en sommes à fin 2022 à 8,1 MG ‰ hb.

La population nationale poursuit sa croissance (+0,3% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur 2022) et le nombre de médecin sa diminution (- 2% en 2022 sur 2021). La densité médicale restera durablement basse et la couverture des besoins en soins primaires de la population s'en trouve durablement diminuée ; les projections de la DREES estiment que la densité médicale de 2010 ne sera retrouvée qu'en 2050.

Mais d'autres types de facteurs contribuent également à la baisse de l'offre de soins ambulatoire.

### L'INTENSIFICATION DES BESOINS DE SOINS DE PROXIMITE COORDONNES LIEE AUX MALADIES CHRONIQUES ET A L'AGE

Une « transition sanitaire » impacte en particulier les soins de proximité, à l'œuvre depuis la fin du 20ème siècle, est documentée depuis les années 1970, notamment par Abdel Omram puis par Julio Frenk, qui constatent une évolution des causes de mortalité mondiale et des besoins de la population.

Autrefois la mortalité était majoritairement soumise aux épisodes de grands fléaux (famines, pandémies du type peste ou choléra), puis relayée par des pathologies infectieuses, nous sommes à

l'âge des besoins dominants de prise en charge durables pour des maladies chroniques, développées en raison de la sédentarité, des maladies environnementales et du vieillissement de la population.

Cette évolution des besoins de la population nécessite des prises en charge complexes et demande aux acteurs de santé de se coordonner dans un travail d'équipe pluriprofessionnelle coordonnées et d'organiser le maintien à domicile des personnes vulnérables, plus particulièrement les personnes âgées ou en situation de handicap.

Ces besoins nouveaux d'accès aux médecins généralistes et aux paramédicaux de proximité, ainsi que l'accès aux services médico-sociaux, s'expriment donc désormais tout au long de la vie et s'intensifient dans son quatrième âge.

Ils nécessitent de relever de nouveaux défis tant pour les professionnels de santé qui doivent faire évoluer leurs pratiques et leurs organisations territoriales inadaptées que pour la société toute entière, réévaluer le mode de rémunération et le financement qu'elle consacre aux services de santé qui ne correspondent plus aux besoins et aux pratiques du XXI<sup>ème</sup> siècle.

#### MODES D'EXERCICE PROFESSIONNELS ET EQUILIBRES VIE PRIVE / VIE PROFESSIONNELLE

Les pratiques professionnelles des médecins généralistes ont fortement évolué ces dernières années et poursuivent leur évolution, à mesure du renouvellement générationnel. Les nouveaux professionnels souhaitent inscrire leur exercice dans un équilibre vie privée / vie professionnelle plus proche des standards sociétaux actuels, avec un nombre d'heures travaillées inférieur à celui des générations précédentes. (*Observatoire de la Drees de 2018-2019, et dans L'Atlas de la démographie du Conseil National de l'Ordre des Médecins*).

Une partie des jeunes médecins se détourne en effet de l'exercice libéral. Selon une étude de l'IRDES de 2019, les raisons invoquées sont la surcharge de travail relative aux tâches administratives et à la gestion du cabinet, qui représente en moyenne 23 % du temps de travail, soit plus de 12 heures hebdomadaires. On observe également que 35% des primo inscrits à l'Ordre exercent en libéral à 5 ans, qu'un tiers des médecins généralistes remplaçants ne s'installent pas et qu'une majorité d'entre eux retardent leur installation.

Par ailleurs, la moitié des jeunes diplômés recherchait jusqu'à récemment un poste salarié en institution ou en secteur hospitalier. L'actuelle crise d'attractivité connue par les hôpitaux pourrait cependant modifier cette tendance dans les prochaines années, au profit d'autres types d'exercice, dont l'exercice en centre de santé, pour le moment peu connu des jeunes professionnels.

#### LA GENERALISATION DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNE

Par ailleurs, les jeunes générations de médecins généralistes, plébiscitent l'exercice au sein d'une équipe, en structure regroupée et coordonnée, qui allie soins, prévention, santé publique et accueil social, qui respecte l'unicité de l'humain, dans une dimension médico-psycho-sociale.

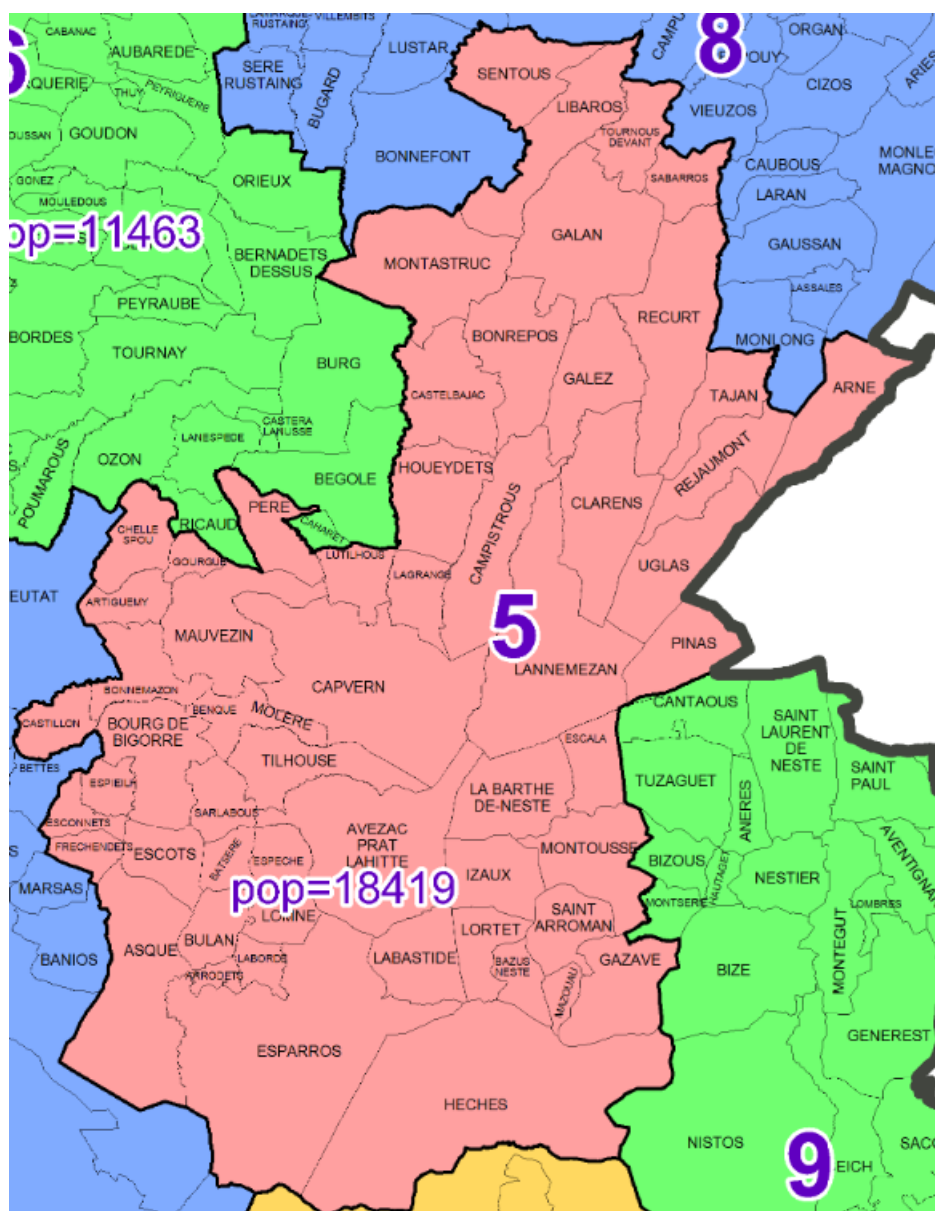
Ces nouveaux modes d'exercice sont reconnus par les pouvoirs publics, car plus adaptés aux besoins populationnels, et notamment de prise en charge des malades chroniques et polyopathologiques. Les politiques publiques nationales en matière d'accès aux soins primaires favorisent le développement du travail en équipe pluridisciplinaire depuis une vingtaine d'année. Les plus actuelles sont :

☐ Le plan Ma Santé 2022, qui prévoyait notamment :

- Le doublement de structures d'exercice coordonné, centres et maisons de santé
  - La priorisation des financements pour l'exercice coordonné
  - La création de 400 postes de médecins généralistes salariés visant notamment les centres de santé et les hôpitaux, pour les territoires fragiles
- ☐ Le Ségur de la santé en 2021, qui réitère l'importance des structures coordonnées comme une « véritable révolution de l'organisation des soins de ville, aux côtés des CPTS ».

## CONTEXTE LOCAL

La ville de Capvern les Bains se situe dans les Hautes Pyrénées, dans la Région Occitanie et regroupe environ 1 300 habitants. Elle est mitoyenne de Lannemezan, siège de la Communauté de commune du Plateau de Lannemezan Neste Baronnies Baïses - CCPL, composée de 57 communes pour 17 800 hb au dernier recensement. La majeure partie de la population se trouve dans le territoire central de Lannemezan - Capvern - La Barthe.



Elles ont peu d'habitants car seulement 6 communes ont plus de 500 habitants (Lannemezan 5 800, Capvern 1 266, La Barthe-de-Neste 1 230, Galan 698, Heches 613 et Avezac-Prat-Lahite 601).

La plupart des médecins sont regroupés dans les 3 principales communes le Lannemezan (7 MG) Capvern (3MG) et La Barthe (2 MG) un dernier médecin de plus de 60 ans est isolé à Galan dans le nord de la CCPL. Un médecin est en mode d'exercice particulier « MEP » en médecine thermale à Capvern, avec pratique de dépassement tarifaire, un autre est également en secteur 2 avec dépassement. 6 autres médecins sont à temps partiel entre 20 et 26h par semaine.

Sur les 13 médecins du territoire communautaire, 3 ont plus de 65 ans, 2 à Lannemezan et 1 à Capvern et 3 ont entre 60 et 64 ans 2 à Lannemezan et 1 à Galan.

Bien que le territoire ne soit pas considéré comme prioritaire, il est classé déficitaire, en Zone d'action complémentaire (ZAC) avec 1 300 assurés sociaux (de 17 ans et plus ayant « consommé » au moins un acte de soins et habitants de la commune), sans médecin traitant, soit 10,5 % de la population.

Très rapidement 3 des médecins partiront à la retraite mettant le territoire en grande fragilité avec une densité de 5,9 MG ‰ hab. contre 7,7 actuellement. La densité actuelle en France est de 8,3.

Tous les interlocuteurs sont d'accord pour considérer qu'en période de saison thermale la situation est encore plus dégradée faisant peser un risque pour cette activité et son impact sur l'économie de la commune.

Il est fait appel à l'aide de la Fabrique des Centres de santé afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet.

## PRESENTATION DE LA FABRIQUE DES CENTRES DE SANTE (FABCDs).

La Fabrique des centres de santé est une association à but non lucratif qui a été créée par :

- La Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS), organisation représentative des gestionnaires de centres de santé, habilité à négocier et signer les textes conventionnels régissant les règles de relation et de financement avec l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie. Elle siège aux instances de concertation avec le ministère de la santé dans l'objectif d'apporter l'analyse des centres de santé dans la préparation des textes législatifs qui les impactent Elle représente les centres de santé dans les instances de concertation nationale, régionale et départementale avec les services de l'Etat, les ARS et les CPAM. Elle préside la Fabrique.
- L'Union Syndicale des Médecins de centres de santé, cette organisation a vocation de représentativité des médecins exerçant dans les centres de santé, elle siège aux instances de concertation nationales avec le ministère de la santé
- Le Syndicat National des Chirugiens-Dentistes de Centres de Santé : cette association a vocation à représenter les chirurgiens-dentistes des centres de santé aux instances de concertations nationales avec le ministère de la santé

Son objet est de faciliter la création et l'ingénierie des projets de création de centres de santé en proposant des prestations d'appui à la maîtrise d'ouvrage aux promoteurs de centres de santé. Elle s'est dotée d'une Charte éthique portant les valeurs qui sont celles des membres fondateurs : Accès aux soins pour tous, sans objectif de lucrativité, permettant une pratique d'équipe de soins de proximité, développant une qualité au service des patients qui sont placés au cœur du parcours de soins et dans le cadre d'une pratique en lien avec les partenaires des territoires où ils sont installés.

Les priorités qui ont prévalu lors de la création des centres de santé restent les principes fondateurs de l'action de la Fabrique des centres de santé : faciliter, à travers les centres de santé, l'accès de tous à des soins de qualité et privilégier une approche globale des problèmes de santé de leurs usagers, alliant le soin, la prévention et l'éducation pour la santé. Tous les consultants contributeurs de la « Fabrique » occupent ou ont occupé des fonctions de direction en centres de santé et s'investissent dans leur promotion. Ce prérequis garantit leur haut niveau d'expertise et la qualité de leurs accompagnements.

Depuis sa création en 2017, la Fabrique des centres de santé a accompagné une centaine de porteurs de projets et gestionnaires de centres de santé à travers le territoire. Les porteurs accompagnés sont des Conseils départementaux, des EPCI, des communes, des associations, des hôpitaux des Fondations et des Sociétés coopératives.

## PRESENTATION DES INTERVENANTS SUR LE PROJET



### **Dr Richard Lopez, Président de la Fabrique des centres de santé**

Médecin généraliste en centres de santé jusqu'en 2022, le Dr Lopez a exercé de 1985 à 2018 les fonctions de Directeur de la santé de la Ville de Champigny sur Marne (94) puis de la Ville de Saint-Denis (93). Il a également été Président de la Fédération Nationale des Centres de Santé de 2011 à 2017 et a notamment négocié l'Accord National des centres de santé en 2015 et l'ACI des structures d'exercice coordonné de 2017.

Coordinateur national pour la FNCS du programme PACTE CDS pour la formation diplômante de l'EHESP des coordinateurs de centres de santé, il participe à la professionnalisation des cadres des centres de santé avec le programme national de formation PACTE de l'EHESP, piloté par la FNCS, pour la région Bourgogne Franche Comté.



### **Émilie Saderne, consultante auprès de la Fabrique des centres de santé**

Diplômée en management des organisations, Émilie Saderne a dirigé le centre municipal de santé d'Aubervilliers et le centre de santé communautaire associatif des 3 Cités à Poitiers. Elle a également eu la responsabilité du service de prévention et de promotion de la santé de la ville de Poitiers. Experte en ingénierie de projet, Émilie Saderne a accompagné une trentaine de projets dans le domaine des soins primaires depuis 2018. En outre, elle contribue à la professionnalisation des centres de santé via le programme national de formation PACTE dispensé par l'EHESP. En 2021, Émilie Saderne a réalisé l'étude "[Dynamique de création des centres de santé sur le territoire français de 2017 à 2021](#)" publiée par l'Institut Jean-François Rey, en partenariat avec la Banque des territoires.

## EXPOSE DE LA PROPOSITION

Cette proposition fait suite aux échanges avec les élus, la directrice des thermes et les représentants de la CPTS. La collectivité dispose d'une « maison des médecins » en cours de rénovation, qui permettra de proposer un équipement pour une équipe pluriprofessionnelle, avec accessibilité pour les patients et de stationnement suffisant.

Elle permettra aux élus de se confronter à une hypothèse de travail en adéquation avec les besoins du territoire, d'en vérifier la soutenabilité. L'hypothèse travaillée proposera les missions, le calibrage de

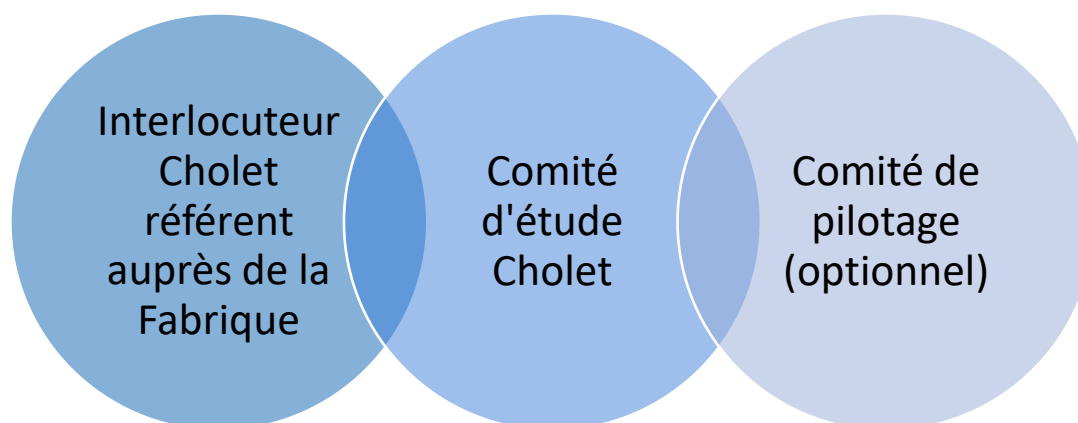
l'offres en fonction de critères de priorité, l'organisation territoriale, les éventuelles coopérations avec d'autres partenaires et les portages juridiques éventuels pour le centre de santé.

#### REUNION DE CADRAGE DE LA MISSION

Cette réunion organisée avec les élus porteurs de la demande, en début d'étude, permet de préciser les objectifs des livrables, la méthodologie et le calendrier de la prestation. Elle permet également de désigner un interlocuteur technique référent de la Fabrique des centres de santé durant l'accompagnement, et de définir les rôles de chacun.

#### PILOTAGE DE L'ETUDE

Afin de garantir le bon déroulement de l'étude, la Fabrique propose à la Commune de Capvern de désigner un interlocuteur référent.



En cas de validation de l'étude de faisabilité par les élus, en fonction du niveau de maturité de la réflexion, du degré de concertation voulues dans le cadre du déroulement du projet, un comité de pilotage partenarial pourra être constitué pour le second lot de création du centre de santé.

#### ETUDE DE FAISABILITE (LOT 1)

##### DEFINITION DES CENTRES DE SANTE

- Une définition des centres de santé, ainsi que les textes réglementaires les encadrant, seront dressés, permettant d'en décrire les dénominateurs communs avec les autres structures d'exercice coordonné, et d'en comprendre les spécificités, et de ressourcer les élus.
- Une analyse des forces et limites identifiées des centres de santé sera réalisée.

##### DEFINITION D'UNE HYPOTHESE DE TRAVAIL

Les besoins d'accès aux soins dans le territoire de la CCPL sont identifiés à l'aide du diagnostic territorial réalisé. Ces travaux, ainsi qu'un entretien avec les élus porteurs de la demande, permettront de définir l'hypothèse de travail :

- Missions
- Calibrage des offres
- Organisation territoriale (sites privilégiés d'implantation)

## PORTAGE JURIDIQUE ET MODELE ECONOMIQUE

Le cas échéant, les options de portage juridique seront analysées.

Une estimation pluriannuelle du budget de fonctionnement de l'hypothèse de travail sera réalisée, intégrant une notion de montée en charge. La modélisation de l'équipe de soins embarquera médecins et infirmière en pratique avancée avec des assistants médicaux à proportion des effectifs.

Les estimations et modes de calculs des différents éléments budgétaires seront proposées :

- Masse salariale
- Budget de fonctionnement détaillé (hors masse salariale)
- Recettes médecine générale
- Forfaits médecin traitant
- Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (ROSP)
- Accord National
- Subvention Teulade en atténuation des cotisations sociales
- Aides conventionnelles
- Solde prévisionnel de fonctionnement

Les conditions de mise à l'équilibre, et les limites du modèle seront formalisées.

Un budget d'investissement mobilier initial sera réalisé pour le :

- Mobilier de bureau
- Matériel informatique et système d'information
- Matériel médical

Une estimation du fonds de roulement initial sera proposée.

## DEVELOPPEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES

Une proposition sera formalisée concernant :

- Une politique salariale cohérente, attractive et soutenable
- Des conditions d'emploi cohérentes, attractives et soutenables
- La définition des missions, des fiches de postes, des contrats de travail, en cohérence et avec l'accord des médecins en place
- Une stratégie de recrutement pro-active

## DEVELOPPEMENT DU PROJET DE CENTRE DE SANTE (LOT 2)

### PROJET DE SANTE

Les composantes du projet de santé doivent être formalisées dans un document qui permettra sa mise en œuvre par l'équipe ; Ce document doit être transmis à l'Agence Régionale de Santé lors de la demande d'immatriculation FINESS du centre de santé ; les éléments structurants sont :

- o Objectifs, missions et activités
- o Personnalité morale gérant le centre de santé
- o Organisation et équipe
- o Engagements de service
- o Dispositif de coordination

- Plateau technique
- Règlement de fonctionnement
- Engagement de conformité par le gestionnaire

## DEVELOPPEMENTS TECHNIQUES

De plus, cette étape permet d'effectuer les principaux choix techniques :

- Local et aménagements
- Système d'information
- Equipements
- Procédures administratives et parcours patient

Enfin cette étape permet également de conduire une politique de recrutements des équipes soignantes avec détermination d'une grille de rémunération qui devra prendre en compte l'expérience mais également l'activité antérieure qui devra être clairement identifiée.

La stratégie de recrutement pour l'équipe support devra également être déterminée en s'appuyant sur les pratiques des médecins en place sans en faire un préalable à satisfaire obligatoirement. Il s'agit d'une étape essentielle qui demandera l'engagement des élus porteurs du projet.

Durant cette phase, la Fabrique se propose de ressourcer les élus et directions via différentes séquences thématiques, les accompagner dans leurs choix et fournir un livrable du projet de santé.

## DEPLOIEMENT DU CENTRE DE SANTE (LOT 3)

La phase de déploiement intervient en périphérie de la date d'ouverture du centre de santé et permet d'accompagner l'installation, la formation et l'organisation des équipes professionnels et supports. Cette phase d'accompagnement permet d'accompagner le ou la responsable du centre de santé sur les différentes questions qui se posent dans cette période :

- Faire le point sur les relations, échanges, démarches et procédures avec les partenaires locaux : ARS, Assurance Maladie, centre hospitalier
- Faire le point sur le déploiement des procédures administratives, sur le parcours patient, la facturation et la comptabilité, et sur la mise en place de l'équipe en phase d'ouverture

Une réunion d'équipe en présence de la consultante peut être organisée, afin d'ajuster l'organisation du travail. De plus, l'accompagnement peut être complété de la participation de la consultante de la Fabrique à 1 ou 2 séances de formation de l'équipe au logiciel(s) métier.

## LIVRABLES ET CALENDRIER

Les travaux feront l'objet de 2 livrables formalisés.

Etude de faisabilité

Projet de santé

Ces livrables pourront être remis aux porteurs du projet selon le phasage ci-proposé à compter de la date de signature de la présente proposition.



## PROPOSITION CHIFFREE

### CALIBRAGE DE L'ETUDE

#### Proposition d'accompagnement

	Livrables	Jours
<b>ETUDE DE FAISABILITE (Lot 1)</b>		
<input type="checkbox"/> Réunion de cadrage		0.50
<input type="checkbox"/> Diagnostic territorial / Définition des besoins territoriaux		2.00
<input type="checkbox"/> Formalisation définition / analyse des centres de santé		0.50
<input type="checkbox"/> Co-définition et formalisation hypothèse de travail (sites, offres, calibrage, organisation)		1.00
<input type="checkbox"/> Présentation / analyse / formalisation portage juridique		0.50
<input type="checkbox"/> Modélisation économique détaillée		1,5
<input type="checkbox"/> Développement des ressources humaines		1.00
<input type="checkbox"/> Transversal :		
○ Entretiens /réunions		1,5
○ Restitution		0.50
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<b>DEVELOPPEMENT DU PROJET DE CENTRE DE SANTE (Lot 2)</b>	<b>Livrables</b>	<b>Jours</b>
<input type="checkbox"/> Projet de santé :	1	2
○ Soutien à la rédaction du projet de santé		
○ Soutien à la rédaction du règlement de fonctionnement		
<input type="checkbox"/> Choix du système d'information et procédure comptable		2.00
<input type="checkbox"/> Accompagnement au choix du matériel :		0.50
○ Aménagement immobiliers		
○ Matériel informatique, de bureau, médical		
<input type="checkbox"/> Accompagnement contrats et recrutements		1.00
<b>TOTAL</b>		<b>6</b>
<b>DEPLOIEMENT DU CENTRE DE SANTE (Lot 3)</b>	<b>Livrables</b>	<b>Jours</b>
<input type="checkbox"/> Appui au déploiement de l'équipe		0.25
<input type="checkbox"/> Appui à la mise en place des procédures		2.75
<input type="checkbox"/> Journée de débriefing 6 mois après ouverture		1.00
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>

## MONTANT DE LA PRESTATION

<b>ETUDE DE FAISABILITE (Lot 1)</b>			
	<b>PU</b>	<b>QTE</b>	<b>TARIF</b>
Prestation HT	770 €	9	6 930 €
TVA		20%	1 386 €
Forfait déplacements			350 €
<b>TOTAL LOT 1</b>			<b>8 666 €</b>
<b>DEVELOPPEMENT DU PROJET DE CENTRE DE SANTE (Lot 2)</b>			
	<b>PU</b>	<b>QTE</b>	<b>TARIF</b>
Prestation HT	770 €	6	4 620 €
TVA		20%	924 €
Forfait déplacements			200 €
<b>TOTAL LOT 2</b>			<b>5 744 €</b>
<b>DEPLOIEMENT DU CENTRE DE SANTE (Lot 3)</b>			
	<b>PU</b>	<b>QTE</b>	<b>TARIF</b>
Prestation HT	770 €	3	2 310 €
TVA		20%	462 €
Forfait déplacements			350 €
<b>TOTAL LOT 3</b>			<b>3 122 €</b>
<b>TOTAL LOTS 1, 2, 3</b>			<b>17 532 €</b>

## DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est conclu pour une durée maximale de 18 mois à signature de la présente proposition.

## FACTURATION

Pour chacun des lots :

- À la commande : 50 % du total
- En fin de chaque lot : solde

\*\*\*\*

*Nous recommandons aux futurs gestionnaires l'adhésion à la Fédération Nationale des Centres de Santé, qui regroupe les gestionnaires, permet une représentation institutionnelle locale et nationale, les associe à la vie de la fédération, leur permet d'être informé de l'ensemble des évolutions conventionnelles et réglementaires. Cette adhésion du promoteur se fait en 2023 sur la seule base de la cotisation gestionnaire de 445 € par an. Après l'ouverture du centre, la cotisation est majorée d'une part service médical de 450 € par an.*

\*\*\*\*

Bon pour accord,  
Date  
Qualité  
Signature

Docteur Richard LOPEZ  
Président



## REFERENCES

2017/2018	Département Saône et Loire	71	Centre départemental de CDS	Terminé	Création d'un réseau de 6 centres et 30 antennes
2018	Mamoudzou	976	Centre associatif pluripro	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2018/2019	Salviac	46	Centre Intercommunal	Terminé	Création centre de santé
2019/2020	Longueville	77	Centre de santé SCIC	Terminé	Création centre de santé
2019/2020	Hennebont	56	Centre de santé communautaire	Terminé	Création centre de santé communautaire
2019/2020	Bellegarde en Marche	23	Centre de santé SCIC	Terminé	Création centre de santé
2019/2020	St Giles Croix de Vie	85	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2019	Corbeil	91	Centre municipal	Terminé	Création antenne et audit interne
2019	Fosses-Marly	95	Centre Intercommunal	Terminé	Création centre de santé
2019	EPCI Plaine et Monts de France	77	Centre Communauté de communes	Terminé	Création de centres de santé et antennes
2019	Cherbourg	50	Centre de santé SCIC	Terminé	Création centre de santé
2019	Alençon	51	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2019	Département Lot et Garonne	47	Réseau départemental	Terminé	Etude faisabilité centre de santé départemental
2019	Mitry Mory	77	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2019	Département Orne	51	Réseau départemental	Terminé	Création d'un réseau centres de santé et antenn
2019	Neuville de Poitou	86	Centre municipal	Terminé	Etude de faisabilité d'un centre de santé
2019	Fondation Seltzer Briançon	05	Fondation	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2019	Plérin	22	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2020	Eure Seine Ouche	27	Réseau Sud Eure avec GHT en SCIC	Terminé	Etude de faisabilité d'un réseau centres de santé
2020	La Barre de Monts	85	Centre municipal	Terminé	Etude de faisabilité
2020	Saint Jean de Monts	85	Centre municipal	Terminé	Etude de faisabilité
2020	Auch	32	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2020	Argenton sur Creuse	36	Centre municipal	Terminé	Etude de faisabilité d'un centre de santé
2020	Isigny le Buat	50	Centre de santé municipal	Terminé	Création centre de santé
2020	EPCI Lanion Trégor Communauté (Lézardrieux)	22	Centre intercommunal sur la presqu'île	Terminé	Faisabilité d'un centre de santé
2020	Montgeron / CHIVilleuve St Georges	91	CDS Hospitalier	Terminé	Création centre de santé
2020	Saint Quay Portrieux	22	Centre municipal	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2020	Département Alpes Maritimes	06	Centre Départemental	Terminé	Création d'un centre de santé Puget Thénier
2020	Heudebouville	27	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2020	Anet	28	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2021	Saint Médard en Jalles	33	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2021	Département Seine et Marne	77	Centre Départemental	Terminé	Etude de faisabilité
2021	EPCI Isle Verne Salembre	24	Centre de santé communautaire	En cours	Création centre de santé communautaire
2021	EPCI Agglo du Cotentin	50	Centre de santé communautaire	En cours	Création centre de santé communautaire
2021	CD Gers	32	Centre Départemental	Terminé	Etude de faisabilité
2021	Langueux	22	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2021	CH Lamballe	22	CDS Hospitalier	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2021	Ville Plailly + ADMR	60	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2021	Université Nice Cote d'Azur	06	Centre Départemental	Terminé	Evolution en CDS d'un SUMPPS
2021	Roubaix assoc Alma	59	Associatif	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2021	Courcelles sur Seine	27	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé
2021	Le Cateau Cambrésis	59	Centre municipal	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2021	Chatillon	92	Centre municipal	Terminé	Audit organisationnelle et financière
2021	Ville Bons en Chablais	74	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2021	EPCI Pays Ribéracois	24	Centre de santé communautaire	Terminé	Faisabilité centre de santé
2021	St Hilaire de Riez	85	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2021	Bourgvallées	50	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2021	Riorges	42	Centre municipal	Terminé	Création centre de santé municipal
2021	EPCI Cagire Garonne Salat	31	Centre de santé communautaire	Terminé	Création centre de santé communautaire Aspet
2022	Paimpol	22	Centre de santé hospitalier	En cours	Création centre de santé
2022	St Dié	80	Centre associatif	En cours	Création centre de santé
2022	St Hilaire de Brethmas	30	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	CC Plateau Picard	60	Centre de santé communautaire	Terminé	Création centre de santé St Just en Chaussée
2022	Loudeac	22	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	St Laurent de la Salanque	66	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Carrière sous Poissy	78	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	CD Nièvre	58	Centre Départemental de Santé	En cours	Création centre de santé Decize La Machine
2022	Varenes-Vauzelles	58	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Saint Brieuc	22	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Melle	79	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Tarascon	13	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Mayotte	976	3 Centres de santé à Mamoudzou	Terminé	Audit sur demande ARS Mayotte
2022	Toulouse Pradettes	31	Centre de santé associatif	En cours	Création centre de santé
2022	Tréguieux	22	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Pays de Fontenay Vendée	85	Centre de santé communautaire	En cours	Etude faisabilité d'un centre de santé
2022	Clermont de l'Oise	60	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Dracénie Agglo	83	Centre de santé communautaire	En cours	Création centre de santé
2022	Commentry	03	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Plérin	22	Centre municipal	En cours	Audit centre de santé
2022	Rhapsod'if	75	Centre de santé associatif	En cours	Création centre de santé dentaire
2022	Gonfreville-Lorcher	76	Centre municipal	Proposition	Création centre de santé
2022	Dunkerque	59	Centre de santé communautaire	Proposition	Création centre de santé
2022	Fleury Mérogis	91	Centre municipal	Proposition	Création centre de santé
2022	Bruy la Buisserie UMA	62	Centre de santé associatif	Proposition	Création centre de santé
2022	Bandol	83	Centre municipal	En cours	Création centre de santé
2022	Gap FNMF	05	Centre de santé mutualiste	Proposition	Fusion extension de 2 CDS
2023	CD Vienne	86	Centre de santé communautaire	Proposition	Etude faisabilité d'un centre de santé
2023	Saint Seniers sous Avranches	50	Centre de santé intercommunal	Proposition	Création centre de santé
2023	Saintonge Romane	17	Centre de santé intercommunal	Proposition	Création centre de santé
2023	Cholet	49	Centre municipal	En cours	Etude faisabilité et création d'un centre de santé
2023	Genevois	74	Centre de santé intercommunal	Proposition	Création centre de santé
2023	CDS Université Paris Saclay	91	Centre de santé universitaire	Proposition	Création centre de santé
2023	CDS Université Paris Est Créteil	94	Centre de santé universitaire	Proposition	Création centre de santé
2023	CH Guingamp	22	Centre de santé hospitalier	En cours	Audit d'un CDS et Projet de santé
2023	Capvern	65	Centre municipal	Proposition	Création centre de santé